

### Retour des réactifs utilisés par le client

Le retour des réactifs utilisés par le client de HACH LANGE est soumis de l'Ordonnance de l'acheminement des biens dangereux sur la route,, (SDR, ADR) et de l'Ordonnance de la circulation du déchet spécial" ODS.

**Droit des biens dangereux:**

Tous les réactifs **utilisés** indiqués (voir instruction) peuvent être libérés de la soumission au transport des biens dangereux et envoyé sous directives réduites des „quantités limitées“ (bref: LQ pour Limited Quantités). **Chaque carton d'expédition** ne doit que contenir un certain nombre de paquets de réactifs. Le nombre des cartons d'expédition par acheminement n'est pas limité.

L'envoi des réactifs selon „quantités limitées“ offre les avantages suivants:

- Aucun papier d'acheminement selon droit des bien dangereux n'est nécessaire.
- Le carton d'expédition n'a pas besoin d'admission de bien dangereux spéciale.
- L'expédition peut se dérouler par poste ou des différents services de paquets.
- La directive spéciale 251 (ADR) permet que les séries de testes chimiques (UN3316) peuvent être acheminées selon „quantités limitées“. Le testes en cuves utilisés ne contiennent ni de substances de la classe LQ = 0 ni ces substances ne leur sont alimenté, de cette manière les conditions de cette directive spéciale 251 sont accomplies.

**Droit de déchets:**

L' "Ordonnance de la circulation des déchets spécial" impose un déroulement de document d'accompagnement pour le transport des déchets spéciaux. En vertu d'un agrément d'exception, la reprise des réactifs utilisés de nos clients est dispensé de ces dispositions. Cependant, l'expéditeur des réactifs utilisés est et reste responsable d'un emballage correcte et est juridiquement responsable des dommages qui se produisent en exécutant pas de manière adéquate les directives d'expédition.

Selon l'ODS HACH LANGE doit dénommer les testes spécifiques au client dans une liste collective. Pour cela, nous avons besoin des informations suivantes:

**Veillez le remplir pour le retour et ajoutez à chaque carton d'expédition svp:**

Maison	.....
Personne de contact	.....
Adresse	.....
	.....
Téléphone	.....
Téléfax	.....
No. de client	.....

Group:	1	2	3	4
Nombre de paquets de réactifs				
Nombre de cartons d'expédition				

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Instruction pour le retour des réactifs utilisés**

**1. Groupement et nombre maximal de paquets de réactifs par carton**

Group	Désignation du groupe	Pour le retour des réactifs admis	Nombre max. Paquets de réactifs par carton
1	LANGE Tests en cuve	LCAXxx, LCKxxx, HCTxxx	20
2	LANGE Tests en cuves (contenant du cyanure)	LCK306, LCK308, LCK360, LCW032 HCT152, HCT154, HCT170	10
3	LANGE Tests à pipetter	LCW025, LCW053, LCW058, LCW510, LCW901, LCW902, LCW905, LCW907, LCW908, LCW954	8
4	HACH Test de cuve	<u>DCO Tests:</u> 2125851, 2125951, 2415851, 2415951, 2623451	20
		<u>TNT resp.</u> <u>TNT/DCO Tests (mélés):</u> 2604545, 2604945, 2605345, 2606945, 2608345, 2672245, 2714100, 2742545, 2742645, 2742745, 2760345, 2760445, 2767245, 2767345, 2815945	8

**2. Directive de paquets pour le retour**

Les points suivants doivent être considérés pour le retour:

- Le retour des réactifs utilisés doit se dérouler en emballage original (Boîtes pliantes avec blisters resp. boîtes en polystyrène.).
- Blisters et boîtes pliantes resp. boîtes en polystyrène **pas recoller**.
- **Attention:** Les groupes 1-4 doivent toujours être emballés séparément.
- Le carton d'expédition **doit être intact** et stable.
- Utilisez le matériel de rembourrage (par ex. des bulles).
- Fermez sûrement le carton par un ruban adhésif.

**3. Repérage du carton d'expédition**

Les cartons d'expédition doivent être marqués par les indications suivantes:

- Adresse de l'expéditeur et du destinataire
- Adresse de l'expéditeur et du destinataire (Ceci peuvent être commandés auprès la maison Dr. Bruno Lange AG, Juchstrasse 1, 8604 Hegnau; Tel. 044/945 66 10)
- Indication du groupe

Autocollants LQ pour les groupes 1, 2 et 4:

Autocollants LQ pour le groupe 3:

